

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

Il est maintenant temps que les chemins de fer se modernisent. Ils pourraient améliorer leurs systèmes et construire l'équipement dont ils ont besoin, comme les wagons-trémies, les locomotives et les systèmes de signalisation. Il est maintenant temps que les chemins de fer soient modernisés et mis en valeur. Il faudra peut-être pour cela mettre en œuvre un programme massif de création d'emplois. Sans cela, ils ne pourront assurer le transport des ventes supplémentaires de grain, de potasse, de charbon et de bois que nous prévoyons pour les dix ou quinze prochaines années.

Nous affirmons que cela peut être fait tout en conservant le tarif du Nid-de-Corbeau pour les producteurs de grain. Nous croyons qu'il n'en coûtera aux contribuables canadiens pas plus que le plan actuel du gouvernement et qu'on créerait ainsi plus de 100,000 nouveaux emplois au cours des dix prochaines années, dont un bon nombre seraient dans des ateliers de chemins de fer et des usines de ma ville de Winnipeg. Nous voulons arrêter la politique qui a eu sans cesse depuis de nombreuses années la faveur des gouvernements libéraux et conservateurs et, qui consiste à remettre l'argent aux chemins de fer sans que le public touche quoi que ce soit. J'estime que nous devrions payer les chemins de fer en nous fondant sur des chiffres prouvés, et j'insiste car il ne s'agirait pas des chiffres gonflés que nous recevons d'eux en retour des dépenses correspondant au transport du grain.

Je signale qu'en 1983 nous avons payé 380 millions de dollars au CN et au CP. En retour de l'argent qu'il verse à ces sociétés de chemins de fer, le gouvernement devrait prendre une action à revenu variable. Comme investissement en capital pour améliorer les chemins de fer nous avons l'année dernière payé 550 millions de dollars. Si nous demandions une participation dans CPR pour l'argent que nous lui avons donné, nous obtiendrions une partie de ses profits, qui sont et seront très élevés. Nous exigerions que les chemins de fer maintiennent leurs investissements. Nous savons qu'au Canada et aux États-Unis des sociétés ont accepté des fonds publics et ne les ont pas utilisés pour les fins auxquelles ils étaient destinés, mais plutôt pour . . .

● (1250)

[*Note de l'éditeur: A ce moment, l'électricité a fait défaut à la Chambre des communes.*]

**Des voix:** Une heure.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député mais son temps de parole est écoulé.

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur le Président, je me joins à mes collègues en ce débat de cet après-midi.

**Le président suppléant (M. Corbin):** L'honorable député pourrait peut-être attendre quelques secondes que nous voyions quel est le problème.

**M. Benjamin:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pourquoi ne pas dire qu'il est treize heures de sorte que nous puissions faire des réparations?

**M. Murta:** Monsieur le Président, je suis disposé à parler malgré le bruit de fond. Je tiens à faire quelques observations

sur ce que nous croyons tous être les étapes finales du débat en deuxième lecture, avant que le projet de loi ne soit renvoyé au comité. Il est à espérer que les membres du Comité du transport étudieront à fond le projet de loi pendant le reste de juin et tout le mois de juillet.

J'aimerais traiter brièvement de deux questions. Premièrement, l'ensemble du débat qui se déroule depuis un certain temps ne concerne pas la nationalisation, comme l'a laissé entendre l'intervenant qui m'a précédé. Cela n'a rien à voir avec la question dont nous discutons aujourd'hui.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais que le bruit n'atteint pas tous les pupitres de cette Chambre, mais dans cette partie-ci, il est intolérable. Nous ne pouvons entendre l'honorable député. Ne serait-il pas plus sensé de dire qu'il est treize heures et de voir à rétablir le courant?

**Le président suppléant (M. Corbin):** La présidence demande aux honorables députés s'ils veulent dire qu'il est 13 heures.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Murta:** Monsieur le Président . . .

**M. Keeper:** Nous ne vous entendons pas.

**M. Benjamin:** Nous ne l'entendons pas.

**M. Murta:** Je crois qu'il nous reste encore sept ou huit minutes.

Comme je le disais avant l'interruption, nous n'avons pas débattu ici de la nationalisation d'une autre société ferroviaire ou autre chose de ce genre. Dans l'esprit des Canadiens de l'Ouest . . .

**M. Lewycky:** Monsieur le Président, je pose la question de privilège. Je n'entends pas ce que dit l'honorable député. Je n'arrive réellement pas à l'entendre à cause du bruit. Le bruit est sans doute plus fort ici qu'ailleurs dans la Chambre. Je propose de dire qu'il est 13 heures.

**M. Benjamin:** Monsieur le Président, l'honorable député de Lisgar (M. Murta) a le droit de faire son discours sans interruption. Vous entendez le bruit. Les microphones et le système sonore ne fonctionnent plus. Je ne sais quelle est la situation à l'autre bout de la Chambre, mais nous ne pouvons pas entendre ce que dit le député et nous ne pouvons vous entendre, monsieur le Président. Pourquoi siégeons-nous? Cela n'est certainement pas conforme aux règles relatives au décorum et à l'ordre dans cette Chambre. Que quelqu'un vienne régler le problème. Disons qu'il est 13 heures et l'honorable député pourra poursuivre son discours plus tard.

**M. Malone:** Monsieur le Président, je tiens à signaler que tout ce qui s'approche du NPD doit nécessairement faire défaut.

**M. Keeper:** Monsieur le Président, l'honorable député de Crowfoot (M. Malone) vient de se lever pour parler du NPD. Je regrette, mais nous n'avons pas entendu ce qu'il a dit dans cette partie de la Chambre. On ne peut poursuivre les travaux de la Chambre de cette façon.